LICENCE PROFESSIONNELLE
E-Commerce et Marketing Numérique

Formation en alternance

La licence professionnelle E-Commerce et Marketing Numérique a pour objectif de former des collaborateurs aptes à intégrer à la fois des entreprises gérant des activités de commercialisation via le canal internet et des prestataires de services intervenant sur des projets similaires (cabinets conseil, SSII, etc.).

La formation permet d'acquérir les compétences du marketing et du commerce en ligne ainsi que des technologies associées.

Métiers

Les diplômés peuvent travailler dans de nombreux secteurs d'activité.

Il s'agit d'entreprises commercialisant uniquement sur Internet (pure players), d'entreprises traditionnelles ayant développé en parallèle une activité sur Internet (Brick and mortar), de prestataires techniques, de spécialistes de la publicité on-line.

On peut donc retrouver des banques, des entreprises de télécommunication, de VAD (Vente à distance), de transport, de logistique, des centres d'appels et de contacts, des services publics.

Exemples de métiers

- Responsable de site internet
- Category manager
- Community Manager
- Affiliate manager
- Chef de projet web chez le client ou en agence
- Chargé de communication on-line
- Assistant e-marketing

RNCP :

Rythme d'alternance

Rythme de l'alternance :

- 2 semaines en formation
- 4 semaines en entreprise

Temps complet en entreprise en fin de cycle.

Durée de la formation

- Durée totale : 12 mois
- Nombre d'heures en formation : 600 heures

Admission

L'accès se fait par validation d'acquis professionnels, personnels ou de l'expérience.

IUT DE MONTREUIL
UNIVERSITÉ PARIS 8
www.iut.univ-paris8.fr

Programme pédagogique

Environnement de l'entreprise

- Management et stratégie de l'entreprise
- Droit du multimédia
- Economie des TIC
- Anglais professionnel

Management des organisations

- Méthodologie de la gestion de projet
- Gestion des Ressources Humaines et management d'équipe
- E-Supply Chain management

E-commerce et marketing

- Web - commerce
- Web - marketing stratégique
- Web - marketing opérationnel
- Marketing relationnel
- Géomarketing

Technologie du e-commerce

- Infrastructure technologique
- Gestion de bases de données
- Conception et animation de sites web
- Veille technologique et utilisation des ERP
- Référencement et web marketing achats

Projet tuteuré Mémoire professionnel

En partenariat avec CFA EVE Centre de formation universitaire en apprentissage

Moyens pédagogiques

Parc technologique et informatique récent, diversifié et étendu.

Des logiciels de création et de gestion de site web, de gestion de projet, de Supply Chain Management, de création et de traitement de questionnaire, de gestion d'entreprise (Adobe créative suite 5.5, Prestashop, Magento, Dreamweaver, Ciel, SAP, Pack Ms Office, Ethnos, Ms Project, Shadow Manager, Gimp, etc.)

Moyens matériels de qualité : ordinateurs, matériel audio-visuel, laboratoires de langues.

Sessions de TOEIC organisées au sein de l'IUT.

Bibliothèque,...

Alternance, mode d'emploi

L'alternance est un mode de formation qui associe des enseignements généraux et professionnels et un savoir-faire acquis en entreprise. Au sein de l'entreprise, l'alternant est encadré par un tuteur ou un maître d'apprentissage qui est son référent, et qui le guide pour les missions et les projets qui lui sont confiés. A l'IUT, un tuteur enseignant est responsable du suivi de l'alternant tout au long de son processus de formation.

L'alternance peut se faire par le biais de :

- contrat d'apprentissage : dispositif de formation initiale
- contrat de professionnalisation : dispositif de formation continue.

Selon le diplôme préparé, les formations de l'IUT peuvent être proposées sous contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation.

Un tuteur pédagogique est désigné pour chaque alternant. Il est en relation avec le tuteur ou le maître d'apprentissage par le biais d'un entretien bilan, du livret de suivi de l'alternant, de réunions organisées avec le CFA

Statut et rémunération minimale de l'alternant Le statut de l'alternant est généralement celui d'un salarié sous contrat à durée déterminée.

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel en cas de convention collective) et en fonction de son âge et de son ancienneté en apprentissage.

Dans le cadre du contrat de professionnalisation, la rémunération varie en fonction du niveau de formation initiale de l'alternant et de son âge.

Âge de l'apprenti	1ère année	2ème année	3ème année
16 à 17 ans	27%	39%	55%
18-20 ans	43%	51%	67%
21-25 ans	53%*	61%*	78%*
26 ans et plus	100%*	100%*	100%*

(*) Le cas échant, le salaire fixé en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspond à l'emploi occupé, s'il est plus favorable.

Contacts de la licence

Service Formation continue et alternance :

Tél. : 01 48 70 34 68 - 01 48 70 37 28

Mail : apprentissage@iut.univ-paris8.fr